

Assemblée Générale 2025-2026



La Contre-Voie

Version 1.0 – 22 septembre 2025

Table des matières

Assemblée Générale 2025-2026.....	3
Participation.....	3
Ordre du jour.....	3
Délibérations.....	4
Introduction.....	4
Discussion sur les actions de l'année passée.....	4
Annoncer le bilan des activités de l'association au cours de l'année 2024-2025.....	4
Annoncer et analyser les résultats de l'exercice comptable de l'année 2024-2025.....	5
Délibérations et votes.....	8
Voter le montant de la cotisation annuelle.....	8
Voter sur le maintien de l'accès aux services réservés aux membres.....	8
Voter le budget prévisionnel pour l'exercice suivant.....	8
Présentation des lignes directrices de l'association pour l'année 2025-2026..	9
Voter sur la politique proposée et la composition du Bureau.....	10
Appel à participation.....	10
Présenter le Comité de Contribution et le Bureau.....	10
Présenter le statut de membre observateur-ice.....	10

Assemblée Générale 2025-2026

Date et heure : le 22 septembre 2025 à 18h30

Lieu : Visioconférence (BigBlueButton)

Convocation envoyée le : 7 septembre 2025

L'Assemblée Générale s'est terminée 10 minutes en avance, puis s'est éternisée informellement sur les discussions libres.

Participation

- **Président-es de séance :**
 - brume
- **Secrétaire-s de séance :**
 - nawak
 - samuel
- **Maître du temps :**
 - Denise

21 personnes étaient présentes, dont **20 membres identifiés** de l'association, **5 membres du Comité de Contribution** et **3 membres du Bureau**.

Le quorum applicable est celui défini pour les Assemblées Générales à l'article 23 des Statuts : au moins un tiers des membres du Comité de Contribution, et au moins la moitié des membres du Bureau. Le quorum est atteint.

Ordre du jour

Durée prévue : 1h50

- **Introduction** (7 / 10 min)
- 1. Discussion sur les actions de l'année passée**
 - Annoncer le bilan des activités de l'association au cours de l'année 2024-2025 (17 / 15 min) ;
 - Annoncer et analyser les résultats de l'exercice comptable de l'année 2024-2025 (27 / 15 min) ;
- 2. Délibérations et votes**
 - Voter le montant de la cotisation annuelle (6 / 10 min) ;
 - Voter sur le maintien de l'accès aux services réservés aux membres (5 / 5 min) ;
 - Voter le budget prévisionnel pour l'exercice suivant (10 / 10 min) ;

- Présentation des lignes directrices de l'association pour l'année 2025-2026 (4 / 10 min) ;
 - Voter sur la politique proposée et la composition du Bureau (5 / 5 min).
- 3. Appel à participation**
- Présenter le Comité de Contribution et le Bureau (5 / 5 min)
 - Présenter le statut de membre observateur-ice (3 / 10 min)
- 4. Discussion libre (45 / 15 min)**

Délibérations

Introduction

Installation, configuration de la salle, assignation des rôles de séance, vérification du quorum

- Brume : rappel de l'ordre du jour
- Neil : vérification du quorum et des membres présents, désignation des rôles de séance.

Discussion sur les actions de l'année passée

Annoncer le bilan des activités de l'association au cours de l'année 2024-2025

Le rapport moral : <https://nextcloud.lacontrevoie.fr/s/gpxQSo3emT2AyWd>

Commentaires sur le rapport moral

Peu de conférences et ateliers tenus cette année, pour plusieurs raisons :

- L'association demande des cachets de conférence, plutôt que d'intervenir gratuitement. Pour beaucoup de structures qui nous proposent des invitations, les associations constituent de la main d'œuvre gratuite, donc il y a un décalage de vision.
- Nous n'intervenons pas dans des lieux difficiles d'accès en transport (il pourrait être intéressant d'avoir un tissu de bénévoles pour palier à ces difficultés).
- Plus de demandes d'interventions qu'auparavant. Si vous voulez participer aux interventions, il est possible de contacter l'équipe pour voir les opportunités.
- En comparaison, en 2023 on a participé à 10 conventions. Cette année, l'association s'est plutôt concentrée sur le développement de l'offre de services.
- 10 apéros numériques tenus au Bêta cette année.

Concernant l'offre de services :

- Beaucoup de temps consacré au développement de la nouvelle offre de services : Sites web, PeerTube, Nextcloud pour les organisations, Newsletter et Comptabilité.
- Le développement de cette offre était assez long à mettre en place et a nécessité beaucoup de tests.
- Il y a une volonté de faire évoluer le modèle économique de l'association avec ces offres de services.
 - Il y a 3 ans, l'association avait 2 100 € de budget annuel. Cette année nous étions à 15 000€, avec la perspective (accomplie) de recruter une personne salariée à plein temps.
 - Ces 5 nouveaux services sont « à la carte », une contribution financière est demandée, avec des tarifs solidaires pour les associations avec peu de budget. L'objectif n'est pas de faire de l'argent mais d'aider les collectifs.
- Niveau infrastructure : nous avons désormais 3 serveurs auto-hébergés dans différents tiers-lieux à Angoulême. Avant on avait uniquement des serveurs en datacenter.
- SSO : avant mars-avril il y avait un ancien espace membre. Une migration vers Keycloak a été réalisée pour faire l'authentification centralisée (3ans pour préparer la migration, beaucoup de petits logiciels nécessaires pour faire les ponts entre nos services).

Nouvelles stratégies de communication :

- Création de comptes sur les réseaux sociaux propriétaires : Facebook, Instagram, LinkedIn...
- Utilisation d'un logiciel pour pouvoir créer des contenus et diffuser en simultané sur les différents réseaux (avec Mixpost, moyennant une licence).
- Objectif assumé d'atteindre d'autres publics (pas le public averti qu'on trouve sur Mastodon), pour parler aux publics non-initiés.

Question : Est-ce que La Contre-Voie est libriste ?

C'est selon les définitions de chacun/chacune : on utilise les logiciels libres, on fait de l'éducation populaire à l'éthique dans le numérique. Fondamentalement on peut dire que oui. Discussions autour de la notion d'éducation populaire, des décalages entre les notions de « libriste » (au sens de Stallman, au sens des idées défendues...) et de comment Framasoft se présente publiquement.

Annoncer et analyser les résultats de l'exercice comptable de l'année 2024-2025

Le rapport financier : <https://nextcloud.lacontrevoie.fr/s/ngoERswD5xSsH9s>

Présentation du bilan, partie 1 :

- Première année d'association employeuse (peut-être l'avant-dernière).
- Budget de l'année 15 000 € (presque le double de l'année dernière).
- Presque 12 000 € de dépenses totales (dont 6 000 € consacrées au salariat).
- 4 dossiers de subvention ont été déposés :
 - Ils représentent 1 mois de travail à temps plein, pour un résultat assez négatif.
 - On demande dans ces dossiers de planifier le budget sur 3 années. La seule subvention acceptée dans le lot est le FDVA pour la moitié du montant (1000 €)
 - Les raisons de ces refus : association au budget trop fragile, aussi ces subventions sont très demandées et la région est en crise.
 - Ces refus remettent en question le modèle économique de la Contre-Voie.
 - Pas de dossier de subvention pour l'année prochaine, ça prend trop de temps.
 - Dossier en attente de réponse : Mutations Associatives de la part de la région Nouvelle-Aquitaine, pour 7 400 €.

Question : Avez-vous essayé de demander des subventions européennes ?

On voit deux principales subventions européennes :

- NGI : c'est plutôt pour le développement logiciel, mais on en fait très peu.
- Erasmus mais il faut des partenariats et des voyages à l'étranger.

D'autres comme le Crédit Impôt Recherche sont plutôt destinées à des entreprises.

Présentation du bilan, partie 2 :

- Beaucoup de dons (6 300 €) de la part de libristes qui nous soutiennent.
- L'exercice comptable est excédentaire de 1 300 € car le salariat a été repoussé de deux mois, épargnant environ 3 500 € de dépenses, et grâce à l'obtention de la subvention de 1 000 €.
- Les conventions libristes ne nous apportent pas de trésorerie : les ventes de tee-shirts sur les stands couvrent surtout les frais de déplacement et d'hébergement de nos bénévoles pour les événements.
- Sur la totalité de l'exercice, on compte 3 mois et demi de salariat et 1 mois de stage.
- Sur le bilan : une bonne réserve, car l'association a toujours été en excédent depuis sa création. L'association peut encaisser une année entière sans recettes.

Question : pourquoi deux comptes bancaires ?

Le compte SumUp n'est pas vraiment un deuxième compte en banque, c'est pour

avoir un terminal de paiement, nécessaire car sur les stands beaucoup de gens veulent payer par carte. C'est moins cher qu'un terminal au Crédit Mutuel (notre banque principale).

Présentation du bilan, partie 3 :

- Les dons constituent la majorité de notre financement.
- Le montant apporté par les cotisations est en nette augmentation, grâce aux services à la carte (les personnes morales adhèrent à l'association).
- L'hébergement de services à la carte rapporte 1 800 € pour cette première année. On espère en tirer plus de revenus au fil du temps, notamment pour diversifier nos sources de revenus et nous assurer une meilleure stabilité financière.

Question : quel est le service à la carte qui rapporte le plus ?

Les Nextclouds rapportent le plus (120€/an), parce que le service correspond à une demande du public cible.

Les montants récupérés dans l'hébergement permettent d'améliorer la qualité globale de nos services, notamment pour les adhérent-es. Par exemple, le service mail, est sur un serveur de meilleure qualité (2x plus rapide qu'avant).

Question : pouvez-vous détailler les problèmes rencontrés sur l'auto-hébergement, indiqués dans le rapport moral ?

- Le problème majeur que nous avons avec les serveurs auto-hébergés, c'est qu'ils nécessitent quelqu'un sur Angoulême en permanence.
- Actuellement nous disposons de serveurs dans deux tiers-lieux à Angoulême mais aussi pas mal d'hébergement en location chez des prestataires d'hébergement : PulseHeberg, OVH, Hetzner, Picasoft. [Voir cet état des lieux.](#)
- A priori on se dirige vers une réduction de nos serveurs auto-hébergés si on ne trouve pas de compromis qui nous permette de prendre soin de nous.

Question : pour PeerTube, ça doit être assez lourd niveau infra, je suppose que ça aurait été compliqué auparavant ?

Oui, il faut beaucoup de ressources en espace disque pour héberger PeerTube. On n'avait pas de serveur suffisamment qualitatif auparavant.

Combien de temps passes-tu à maintenir l'infrastructure physique ?

Ce n'est pas ce qui prend le plus de temps. En revanche, il faut être disponible tout le temps en cas de panne. On peut aussi rencontrer des problèmes techniques liés au lieu qui nous accueille.

Comment Gitea est-il hébergé ?

Le service Gitea est actuellement sur un serveur auto-hébergé. Cela pourrait peut-

être changer.

Quand vous louez des serveurs en datacenter, ils sont dédiés ou mutualisés ?

Mutualisés, il s'agit de VPS. Les dédiés coûtent trop cher. Mais nous venons de louer notre premier dédié (~40€ par mois) cette année.

Délibérations et votes

Voter le montant de la cotisation annuelle

Il faut voter le montant de la cotisation (imposé par les statuts). Proposition de répartir sur les mêmes montants que l'année dernière.

Question : La cotisation est-elle déductible des impôts ?

Non, mais les dons oui.

Résultat du vote

- Exprimés : 19
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 2

Voter sur le maintien de l'accès aux services réservés aux membres

Faut-il maintenir l'accès aux services membres pour les personnes qui n'ont pas payé leur renouvellement de cotisation ? Proposition de maintenir la politique actuelle (pas de blocage).

Question : est-ce qu'on a des chiffres sur l'impact de cette décision ?

Aujourd'hui l'association compte 120 adhérents à jour de leur cotisation, sur 275 personnes au total. Cette année il y a eu 47 renouvellements de cotisation, contre 44 renouvellements l'année dernière.

Résultat du vote

- Exprimés : 19
- Pour : 13
- Contre : 1
- Abstention : 5

Voter le budget prévisionnel pour l'exercice suivant

Présentation du budget prévisionnel :

- Budget présenté de 22 000 €, ce qui ne couvre pas une année de salariat.

- On prolonge le CDD de Neil de 5 mois, jusqu'au 15 avril 2026, puis il bénéficiera du chômage par la suite. Il n'est pas possible d'envisager la prolongation du salariat de Neil en raison de la situation financière de l'asso.
- Les dépenses prévues risquent de générer un déficit sur l'année prochaine comptable, ce déficit est raisonnable au vu des réserves (qui ont d'ailleurs été constituées en grande partie pour que l'association puisse se permettre d'envisager le salariat)
- Au total, cela signifie que 2 tiers du budget sont consacrés au salariat.
- 2 300 € de frais techniques pour les serveurs auto-hébergé et pour la location de serveurs en ligne.
- 420 € qui seront reversés à d'autres associations qu'on a envie de soutenir (choisies par le comité de contribution)

Question / remarque émise sur le budget prévisionnel

Je vois deux points de vigilance :

- L'engagement associatif au cours du chômage n'est pas anodin, attention à la charge mentale
- Risque de beaucoup taper dans les réserves, il serait donc intéressant de voir combien de temps était nécessaire pour les constituer

Réponse :

- L'exercice ne sera pas si déficitaire que ça, peut-être de quelques milliers d'euros tout au plus.
- Le chômage : On a conscience que cela peut poser problème, mais c'est un meilleur compromis que les années passées (bénévole à temps plein depuis le début de la création de l'association, puis stagiaire, puis salarié)
- Des progrès sont encore à faire à ce niveau-là
- Oui, c'est une solution de dernier recours faute d'avoir pu trouver mieux
- Au tout début l'association était un petit projet personnel qui a grandi et qui convient personnellement à Neil et Brume pour l'instant
- Neil espère que La Contre-Voie s'émancipera de lui-même un jour

Résultat du vote

- Exprimés : 19
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 3

Présentation des lignes directrices de l'association pour l'année 2025-2026

L'association se donne trois missions principales cette année : - Élargir et consolider l'offre de services gratuits de l'association, disponible sans cotisation

mais sur inscription - Communiquer sur les services à la carte (peut-être en ajouter, mais c'est pas la priorité), y compris sur les réseaux sociaux propriétaires - Ouvrir le comité de contribution pour que des personnes extérieures puissent s'investir

Voter sur la politique proposée et la composition du Bureau

Rappel du rôle du Bureau

Le Bureau supervise le Comité de Contribution et est uniquement composé de bénévoles : actuellement Brume, Doc et Denise (récemment ajoutée).

Mise au vote de la composition du Bureau.

Résultat du vote

- Exprimés : 20
- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 2

Appel à participation

Présenter le Comité de Contribution et le Bureau

Présentation du Comité de Contribution :

- Groupe de travail composé des personnes actives et impliquées dans l'association, avec un canal réservé dans lequel les membres échangent.
- Statutairement le groupe n'a aucun pouvoir de direction, mais l'avis du CC est très souvent voire systématiquement sollicité.
- Actuellement, le Comité recrute par cooptation. Ce fonctionnement existe depuis plusieurs années, mais c'est difficile d'accueillir de nouvelles personnes.

Question : les membres du Comité de Contribution sont-ils élus ?

Non, ils sont choisis par cooptation. Comme ils n'ont pas de pouvoir de direction, pas de nécessité de les soumettre à une élection.

Présenter le statut de membre observateur·ice

- Idée de créer un rôle de « membre observateur·ice » qui permettrait de mettre à l'essai des membres dans le Comité de Contribution. C'est moins engageant et ça nous aiderait à accueillir de nouvelles personnes.
- L'existence de ce statut n'est pas contradictoire avec les dispositions statutaires actuelles de l'association. Pour demander à devenir membre observateur·ice, il suffit de s'adresser à un membre du CC/Bureau.

- Un document du Comité de Contribution a été créé pour recenser les conditions et critères pour ce statut :
<https://nextcloud.lacontrevoie.fr/s/5yHF7tFp4T3WLF7>

Faudrait-il mettre à jour l'annexe des statuts avec ce nouveau rôle ?

Comme l'existence de ce rôle n'est pas contradictoire, ça nous évite une modification des statuts (et donc, une AG extraordinaire). Une fois ce rôle testé et éprouvé, il pourra être envisageable de l'entériner dans les statuts.

La séance s'est terminée à 20h10, 10 minutes en avance, et s'est suivie de discussions libres.